



EDUCATION OUTLOUD
advocacy & social accountability

GPE
Transforming
Education
gpe.org

GRADE Africa



**Partenariat de la société civile pour un plaidoyer en
faveur de l'éducation non formelle
Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad**

Novembre 2021 – Avril 2024

**APPEL A CANDIDATURES
Evaluation finale de projet
Termes de référence**

Organisation chef de file : GRADE Africa (Niger)
Membres de l'Alliance : APENF (Burkina Faso) – AUP (Tchad) – AAPPOR (Mali)

Février 2024



1. Contexte et justification

Education à Voix Haute (EOL) est un fonds du Partenariat Mondial de l'Education (PME) pour le plaidoyer et la responsabilité sociale permettant à la société civile de devenir active et influente dans l'élaboration des politiques éducatives afin de mieux répondre aux besoins des communautés, notamment des plus marginalisées. En décembre 2019, EOL a lancé un appel à financements pour sa composante opérationnelle 3.

C'est dans ce cadre que le Consortium composé du Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement (GRADE Africa), de l'Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle (APENF, Burkina Faso), de l'Amicale Université Populaire (AUP, Tchad) et l'Association pour l'Appui aux Populations Rurales du Mali (AAPPOR, Mali) a obtenu un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé « Partenariat de la Société civile pour un plaidoyer en faveur de l'éducation non formelle ».

Après près de trois (3) ans d'activités, GRADE Africa et EOL souhaitent dresser un bilan des progrès réalisés dans la promotion de l'AENF dans les quatre pays au sein desquels il a mené à travers des activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et de plaidoyer. Cela se fera à travers une évaluation finale à conduire au sein de ces quatre pays. Les présents termes de référence décrivent les interventions du projet et rappellent ses réalisations avant de fixer les objectifs de cette évaluation.

2. Objectifs du projet, résultats et indicateurs clés

2.1 Objectifs du projet

Le projet « Partenariat de la société civile » vise à « créer un environnement sous régional favorable à la promotion de l'éducation non formelle et propice à une meilleure synergie entre les gouvernements et la société civile active dans le secteur ». Cet objectif général se décline en 4 objectifs spécifiques (OS) auxquels sont associés des réalisations, des extrants ainsi que des indicateurs clés pour le besoin de suivi/évaluation des interventions.

Les quatre objectifs spécifiques assignés au projet sont :

- OS1. Créer une Coalition Interpays de la Société Civile pour l'Education Non Formelle (CISENF) qui fédère les ONGs nationales et les Associations de développement actives dans le secteur ;
- OS2. Renforcer les capacités des organisations membres de la coalition en matière d'utilisation des données probantes, de plaidoyer et de communication stratégique ;
- OS3. Réussir un plaidoyer auprès des Etats pour une augmentation des allocations budgétaires au secteur de l'éducation non formelle et ;
- OS4. Elaborer et vulgariser une feuille de route pour le repositionnement de l'AENF comme une stratégie de développement social dans le cadre des plans nationaux de développement socioéconomique.

2.2 Résultats et indicateurs clés

Trois indicateurs clés sont retenus pour mesurer la marche vers l'objectif global du projet et ce sont :

- i) La perception des jeunes et des adultes déscolarisés ou non scolarisés sur l'importance de l'AENF pour l'accès à l'emploi ;
- ii) La part du budget du secteur éducatif alloué au sous-secteur de l'alphabétisation et éducation non formelle et ;
- iii) Le niveau d'intégration de la problématique de de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans les plans nationaux ou stratégies nationales de développement socioéconomique des pays d'intervention.

Le projet vise à renforcer le cadre partenarial et à renformer les capacités des acteurs de l'AENF afin de mobiliser plus de ressources pour le secteur (améliorer l'offre) et susciter l'intérêt des jeunes et des adultes déscolarisés ou non scolarisés à l'alphabétisation ou d'autres apprentissages non formels accessibles (améliorer la demande).

Les résultats attendus par rapport à l'objectif 1 sur le renforcement du cadre partenarial sont au nombre de trois, à savoir :

- a) Les acteurs de l'AENF dans chaque pays sont organisés au sein d'une Coalition Nationale pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle ;
- b) Les Coalitions Nationale pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (COSENF) des quatre pays sont organisées au sein d'une Coalition Inter-pays pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (CISENF) et ;
- c) Les acteurs de l'AENF dans chaque pays partagent régulièrement des informations sur leurs activités au sein des Coalitions nationales pour l'AENF.

Les indicateurs clés relatifs à ces résultats sont en général liés à l'existence d'un cadre légal pour les COSENF et la CISENF ainsi que les preuves de leur dynamisme dans la mobilisation des autres acteurs de la société civile et des secteurs public et privé.

L'objectif 2 sur le renforcement des capacités des acteurs est visé à travers deux réalisations majeurs à savoir :

- a) Les organisations membres des coalitions nationales de la société civile pour l'AENF sont capables de mener des campagnes de communication efficaces et ;
- b) Les organisations membres des coalitions nationales de la société civile pour l'AENF sont capables d'utiliser les données probantes pour réaliser des activités de plaidoyer à succès.

Les indicateurs retenus ici sont liés à la qualité de la formation reçue ainsi que la capacité des participants à la formation à mettre en pratique les enseignements reçus dans le cadre de ces formations.

Décliné en deux réalisations majeures, l'objectif 3 sur l'amélioration des mobilisations des ressources en faveur de l'AENF repose sur la performance des organisations membres des coalitions (COSENF et CISENF) mises en place. Les deux principales réalisations attendues sont :

- a) Les organisations membres des coalitions nationales de la société civile pour l'AENF participent activement à la révision de la loi de finances dans les quatre pays d'intervention et ;
- b) Au moins 24 organisations membres des coalitions nationales de la société civile pour l'AENF ont engagé des démarches pour mobiliser des ressources en faveur du secteur suivant un schéma de partenariat public-privé (PPP).

Les indicateurs associés à ces réalisations sont respectivement la part du budget de l'éducation allouée au sous-secteur AENF dans les pays d'intervention et le nombre des organisations membres des COSENF ayant initié des projets de mobilisation des ressources parallèles ou ayant réussies à mobiliser de telles ressources.

L'objectif 4 sur l'élaboration et la vulgarisation d'une feuille de route pour le repositionnement de l'AENF comme une stratégie de développement social est visé à travers deux réalisations qui sont :

- a) Les jeunes et les adultes déscolarisés ou non scolarisés considèrent l'alphabétisation et l'éducation non formelle comme des alternatives d'accès à un emploi décent et ;
- b) Les acteurs en charge de l'éducation considèrent l'alphabétisation et l'éducation non formelle comme un sous-secteur porteur de développement socioéconomique.

Les indicateurs retenus ici sont respectivement liés à la proportion des jeunes et adultes déscolarisés ou non scolarisés qui considèrent l'AENF comme une opportunité vers un emploi et la part des acteurs en charge de l'éducation qui voient en l'AENF un sous-secteur porteur de développement socioéconomique.

3. Approche d'intervention

La stratégie adoptée vise à promouvoir l'offre de l'AENF à travers le renforcement des capacités des acteurs (communication, plaidoyer et utilisation des données probantes) et la mobilisation des ressources parallèles pour le secteur. Elle vise aussi à renforcer la demande de l'AENF à travers la valorisation du secteur auprès des populations et à travers une feuille de route pour le repositionnement de l'AENF comme sous-secteur porteur de développement socioéconomique.

Le mécanisme d'action envisagé tient compte de l'insécurité récurrente, de l'augmentation rapide des besoins et de la rareté des ressources dans ces pays. Les éléments contextuels, les rôles des acteurs en présence ainsi que leur dynamique partenariale s'interfèrent dans la quête des solutions aux problèmes identifiés lors des analyses contextuelles. Afin de prendre en compte l'aspect systémique des contraintes à la création d'un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'AENF et propice à une meilleure synergie entre les acteurs clés, la logique d'intervention du projet s'articule autour de quatre axes principaux que sont :

- Axe1. Développement et redynamisation des partenariats,
 - Axe2. Renforcement des capacités des acteurs,
 - Axe3. Mobilisation des ressources internes et promotion des financements innovants
- ;

Axe4. Valorisation et repositionnement de l'AENF.

Chacun de ces axes ci-dessus comportent des activités clés destinées à produire des résultats intermédiaires. Les effets conjugués de ces résultats aboutiront à l'atteinte de notre objectif ultime de création d'un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'AENF.

5. Objectifs de l'évaluation

5.1 Objectif général

Cette évaluation finale a pour objectif d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'impact, l'efficience et la pérennité des activités mises en œuvre dans le cadre du Partenariat de la société civile pour l'AENF. Sa finalité est de mieux comprendre les performances réalisées par le projet, d'en tirer des leçons et de formuler les recommandations utiles pour documenter et guider les initiatives futures dans le sous-secteur AENF.

. Cet objectif général suppose une analyse de la contribution du projet à la création d'un environnement sous-régional favorable à la promotion de l'AENF et à une meilleure collaboration entre les acteurs du domaine (société civile, secteur privé et secteur public).

5.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, cette évaluation a pour objectif :

- D'évaluer la pertinence et l'adéquation de la conception du projet et des stratégies de mise en œuvre ; (les objectifs répondent-ils aux problématiques identifiées, correspondent-ils aux attentes des jeunes et à leurs besoins ?)
- D'évaluer la cohérence (mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein des pays, du secteur éducation et des différentes institutions, adéquation avec le contexte, interaction entre le projet et le contexte politique, les politiques publiques et la position des autorités aux différents niveaux d'intervention (national et sous-régional). Adaptation du projet à l'évolution du contexte et de l'actualité.
- D'évaluer l'efficience (mesure de la transformation des ressources disponibles en résultats attendus par les activités réalisées, en termes quantitatif, qualitatif et de temporalité) : analyse du budget, montant des dépenses réalisées et analyse en relation avec le budget prévu, qualité de l'élaboration des rapports financiers et respect des délais, impact des activités réalisées eu égard des moyens qui ont été alloués.
- D'évaluer l'efficacité (le projet a-t-il obtenu les résultats répondant aux objectifs prévus ?) Réalisation des objectifs spécifiques et analyse des résultats atteints, degré d'atteinte des objectifs spécifiques, degré d'atteinte des résultats, degré de mise en œuvre des activités prévues, existence de résultats atteints mais non prévus.
- Durabilité/viabilité (déterminer en quelle mesure les résultats positifs du projet et le flux des activités se maintiennent une fois conclu le financement externe).
- D'identifier les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les domaines d'amélioration de la mise en œuvre et des résultats du projet.

- De formuler des recommandations fondées sur des données probantes pour les projets futurs.

En début du projet, une enquête de base a été conduite en vue d'avoir une meilleure compréhension des facteurs et des perceptions sur les enjeux, défis et opportunités de la situation actuelle du sous-secteur de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad.

Cette enquête a été complétée par une analyse documentaire approfondie du sous-secteur AENF dans les quatre pays. A partir de ces deux études, les valeurs de base des principales cibles du projet ont été documentées.

6. Questions d'évaluation

Le mandaté devra élaborer une approche d'évaluation, en tenant compte des questions essentielles suivantes :

Tableau 1. Liste indicative des questions clés de l'évaluation. Celles-ci pourraient être reformulées dans le cadre de mission.

Question clé d'évaluation	Exemples de questions subsidiaires	Critères d'évaluation
Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins et aux priorités des jeunes et adultes hors du système scolaire formel au Burkina, au Mali, au Niger et au Tchad ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet est-il toujours pertinent pour répondre aux besoins des jeunes et adultes hors du système scolaire formel au Burkina, au Mali, au Niger et au Tchad ? 	Pertinence
Le projet a-t-il atteint son objectif qui est de « créer un environnement sous régional favorable à la promotion de l'éducation non formelle et propice à une meilleure synergie entre les gouvernements et la société civile active dans le secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs clés et autres personnes ressources mobilisés pour le plaidoyer en faveur de l'AENF ? • Existe-t-il de différences selon les pays ? • Y a-t-il des parties prenantes/acteurs spécifiques qui auraient dû être plus impliqués que d'autres ? 	Pertinence
Les activités menées par le consortium permettaient -elles l'atteinte de l'objectif général du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Si oui, y aurait-il d'autres activités à intégrer dans le cadre d'un projet similaire ? • Si non, quelles activités contribueraient davantage à l'atteinte de l'objectif général ? 	Pertinence
Les partenaires et autres personnes ressources pour le plaidoyer, sont-ils capables de porter le changement envisagé par le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs clés et autres personnes ressources mobilisés pour le plaidoyer en faveur de l'AENF ? • Existe-t-il de différences selon les pays ? 	Pertinence

	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des parties prenantes/acteurs spécifiques qui auraient dû être plus impliqués que d'autres ? 	
Quelles sont les perceptions des jeunes et des adultes déscolarisés ou non scolarisés sur l'importance de l'AENF pour un accès à l'emploi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'appréciation des jeunes et des adultes déscolarisés ou non scolarisés par rapport aux messages reçus lors des campagnes de promotion de l'AENF ? 	Efficacité
Quelles sont les avancées en matière d'intégration de la problématique de de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans les plans nationaux ou stratégies nationales de développement socioéconomique des pays d'intervention ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il contribué à ces avancées ? • Comment accélérer l'intégration de la problématique de de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans les plans nationaux ou stratégies nationales de développement socioéconomique des pays d'intervention ? 	Efficacité/impact
L'institutionnalisation du cadre collaboratif (création COSENF et CISENF), a-t-elle bien fonctionné dans les 4 pays d'intervention ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les facteurs qui ont limité la dynamique du cadre collaboratif ? • Y'a-t-il des spécificités selon les pays ? 	Efficacité / processus
Le renforcement des capacités des acteurs en AENF, a-t-il entraîné un regain de performance dans le cadre de leurs activités dans le sous-secteur AENF ?	<ul style="list-style-type: none"> • Si oui, comment ? quelles capacités renforcées ont été les plus utiles pour entraîner un regain de performances ? • Si non, pourquoi ? qu'aurait-il fallu faire différemment ? • Quels sont les thématiques de formation les plus importantes ou les plus utiles d'après les acteurs de la société civile et les agents de l'Etat ? 	Impact / pertinence
Le niveau d'engagement des acteurs clés impliqués dans la conduite du plaidoyer en faveur de l'AENF dans le cadre de ce projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau de mise en œuvre ou d'application du plan de plaidoyer selon les pays ? 	Efficacité
Quel est le niveau d'avancement du plaidoyer pour une augmentation des allocations budgétaires en faveur de l'AENF ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les promesses ou les engagements obtenus en faveur d'une augmentation des allocations budgétaires destinées à l'AENF dans les 4 pays ? • Quelles perspectives pour la réussite de ce plaidoyer post projet ? 	Efficacité
Quelles sont les nouvelles connaissances générées et les	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les points forts de l'approche utilisée pour 	Efficacité

apprentissages relatifs à la mise en œuvre de ce projet ?	<p>contribuer aux résultats attendus ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les faiblesses de l'approche utilisée pour contribuer aux résultats attendus ? 	
Dans quelle mesure les activités mises en œuvre ont permis de réaliser les principaux résultats du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les résultats atteints par le projet ? • Quels sont les résultats planifiés mais non atteints par le projet ? • Y a-t-il eu des résultats inattendus, positifs ou négatifs ? • Quels changements politiques clés ont été obtenus grâce aux efforts collectifs ? 	Efficacité / Impact
Dans quelle mesure les changements obtenus par le projet sont-ils susceptibles de se maintenir au-delà de la fin du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quel mécanisme faut-il mettre en place pour que les activités clés du projet se poursuivent une fois le projet terminé ? • Comment le projet a-t-il renforcé l'intégration de la politique pour le repositionnement du sous-secteur de l'AENF dans les pays d'intervention ? • De nouveaux partenariats ont-ils été créés ou les partenariats existants ont-ils été renforcés aux niveaux régional et international ? • 	Durabilité
Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'égalité de genre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes d'inclusion de la dimension genre dans la mise en œuvre du projet ? • Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour que les projets de ce genre répondent mieux aux questions de genre ? 	Efficacité
Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'inclusion sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes de prise en compte de la dimension inclusion sociale dans la mise en œuvre du projet ? • Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour que les projets de ce genre répondent mieux aux questions d'inclusion sociale ? 	Efficacité
Adéquation entre les moyens alloués et l'impact des activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget était-il suffisant pour mener à bien les activités ? • Les résultats sont-ils en adéquation avec les ressources financières, matérielles et 	Efficiences

	humaines mises à disposition pour ce projet ?	
Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'égalité de genre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes d'inclusion de la dimension genre dans la mise en œuvre du projet ? • Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour que les projets de ce genre répondent mieux aux questions de genre ? 	Efficacité

8. Tâches et responsabilités du mandaté

Après les procédures administratives et contractuelles, les réunions de démarrage et les premières concertations de planification, les tâches du consultant seront les suivantes :

- Proposer plan de travail et un calendrier d'activités ;
- Proposer la méthodologie de collecte ;
- Développer des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives ;
- Mettre en place les moyens logistiques, techniques et humains pour la collecte des données sur le terrain ;
- Organiser les réunions périodiques avec l'équipe de GRADE Africa, les autres membres du consortium et le point focal EOL sur le plan d'évaluation, la méthodologie, le calendrier, en présentant les résultats et les conclusions, ainsi que les actions de suivi convenues et préconisées ;
- Stocker adéquatement et analyser les données issues des enquêtes terrain ;
- Produire le rapport de l'évaluation ainsi que les résumés compilant les principaux résultats et les réponses aux questions de recherche ;
- Organiser un atelier de validation avec GRADE Africa, le consortium, l'équipe EOL afin de partager et de valider les résultats provisoires de l'évaluation.
- Préparer et soumettre un rapport final d'évaluation finale à GRADE Africa en tenant compte des observations issues de l'atelier de présentation ;
- Fournir une présentation PowerPoint avec synthèse des résultats pour la soumission formelle de l'évaluation ;
- Fournir des copies de l'ensemble de données brutes et traitées dans les formats Excel et de logiciels statistiques (par ex. SPSS), incluant toutes les fiches, les codes, les observations sur le terrain ainsi que les annexes des tableaux de résultats. A cet effet, des copies de tous les outils de collecte de données finaux utilisés doivent être soumis à GRADE Africa avec le rapport final ;
- Proposer un rapport d'évaluation résumant les principales conclusions de l'évaluation et un résumé des conclusions et des enseignements dans un format approprié.

9. Livrables

Le mandaté aura à produire les livrables suivants :

- Une méthodologie détaillée et des outils digitaux de collecte de données et centralisation ;
- Un plan de sondage adéquat et détaillé ;
- Un rapport de démarrage ou de lancement à l'issue de la validation du plan de travail.
- Un rapport de l'évaluation provisoire présentant les résultats préliminaires de l'évaluation ;
- Un rapport provisoire de l'évaluation ;
- Un rapport final validé comprenant en annexe tous les outils de collecte, la base de données au format électronique Excel, et les transcriptions de tous les entretiens réalisés (cas des qualitatives) ;
- Un rapport d'avancement de la collecte de données et de la conduite des opérations ;
- Un PowerPoint de présentation des résultats de l'étude lors de la réunion de restitution.

Tous les produits seront sujet à des commentaires et une validation par l'équipe de GRADE Africa afin de s'assurer de leur adéquation avec les standards en matière d'évaluations finales de projets. Le mandaté devra tenir compte de ces recommandations tout au long du processus et pour la finalisation des livrables.

10. Durée de la prestation

La durée de la consultation ne devrait pas excéder 45 jours à partir de la signature du contrat. Cette durée inclut les rencontres d'orientation, la collecte des données, le traitement et l'analyse des données et la production des rapports provisoire et final. Dès la signature du contrat, le mandaté devra planifier les étapes primordiales de l'étude dans un chronogramme.

11. Approche méthodologique

Pour ce cette évaluation, le mandaté fera recours aux méthodes quantitatives et qualitatives. Les données collectées permettront d'apporter des réponses aux questions d'évaluation. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe d'évaluation.

12. Composition du dossier de l'offre

Le dossier de candidature doit comporter une offre technique et une offre financière.

12.1 Offre technique

L'offre technique devra être composée des éléments suivants :

- Une lettre d'accompagnement qui fait ressortir les qualifications du candidat ainsi que son aptitude à conduire cette étude ;
- Le CV du candidat et/ou de toutes les personnes clés qui participeront à cette étude en y incluant leurs attestations de travail et certificats de bonne fin (attestant leurs expériences dans la conduite d'études similaires) ;
- Une proposition technique de 10 pages maximum décrivant l'approche méthodologique à utiliser pour la réalisation de cette évaluation, la méthode de collecte des données, les outils de collecte des données, le plan d'analyse des données et un plan de travail indiquant le calendrier des activités. Celui-ci sera revu avec le mandaté sélectionné le cas échéant.
- Fournir toute documentation administrative de l'institution en l'occurrence l'agrément d'exercice et le numéro d'identification fiscale (NIF).

12.2 Offre financière

L'offre financière, elle devra comprendre un budget détaillé, incluant tous les frais relatifs à la réalisation de l'évaluation. Ces frais incluront la collecte de données, la proposition de rémunération des consultants (honoraires journaliers) mais aussi tous les autres frais afférant à la conduite de l'évaluation.

13. Qualifications - critères d'évaluation - soumission

13.1 Qualifications

Seules les personnes physiques ou morales de nationalité ou de droit de la zone du Programme EOL (Afrique de l'Ouest et du Centre) peuvent faire acte de candidature pour la présente évaluation. En outre, tout candidat doit remplir les conditions énumérées ci-dessous :

- Être un cabinet/consultant ayant de l'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'évaluations d'impact de programmes et/ou de recherches programmatiques dans des pays du Sahel ;
- Avoir une expérience des évaluations de programmes ou des projets de recherche impliquant les jeunes et/ou d'autres groupes vulnérables ;
- Avoir une expérience thématique dans un ou plusieurs des domaines suivants : éducation, compétences de vie et genre ;
- Avoir une expérience de travail dans les pays sahéliens, de préférence les pays couverts par le partenariat ;
- Justifier de partenariats en matière de collecte des données avec des équipes basées au Niger, au Mali, au Burkina Faso et au Tchad ;
- Avoir une expérience solide et avérée dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives complexes ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite en Français ;
- Le candidat principal doit justifier d'un diplôme de Master ou de doctorat en sciences sociales, en développement international, en démographie, en statistiques ou dans un autre domaine équivalent.

13.2 Critères d'évaluation

GRADE Africa et EOL sélectionneront l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	80
<ul style="list-style-type: none">• Compréhension des TdRs et sens de la mission ;	10
<ul style="list-style-type: none">• Démarche méthodologique proposée ; approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux	20
<ul style="list-style-type: none">• Chronogramme de réalisation de la prestations	10
<ul style="list-style-type: none">• Equipe d'évaluation (qualifications, expériences et compétences du personnel, complémentarité de l'équipe proposée et diversité des profils)	20
<ul style="list-style-type: none">• Expériences et connaissance de la zone et des problématiques du projet à évaluer ;	20
Score offre financière (Coûts et niveau de détail du budget)	20
Score total	100

13.3 Soumission de la candidature

Les dossiers de candidature comprenant une offre technique et une offre financière doivent être soumis au plus tard le **29 février 2024** par voie électronique aux adresses suivantes : candidatures@gradeafrica.org, recrutementwca@oxfam.dk. Indiquer « Consultant Evaluation finale GRADE Africa » en objet du message. Les offres seront analysées au fur et à mesure de leur réception. Les offres reçues hors délais ne seront pas prises en compte et seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour la suite du processus seront contacté(e)s.